

France-Albertville: Containers for waste material

OJ S 20/2016 29/01/2016

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CO.RAL

National registration number: 24730076700016

Postal address: Cellule commande publique, 2 avenue des Chasseurs Alpains, L'Arpege, BP 10108

Town: Albertville

Postal code: 73207

Country: France

For the attention of: Cantamessa François, président

E-mail: virginie.ludmann@coral.fr

Telephone: +33 479104848

Fax: +33 479100181

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.coral.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Communauté de communes de la Région d'Albertville: service de la commande publique — 4ème étage

Postal address: 2 avenue des Chasseurs Alpains, BP 10108

Town: Albertville

Postal code: 73207

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Fourniture, livraison, déchargement et installation de conteneurs semi-enterres ronds pour la collecte des déchets ménagers.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

NUTS code FR717 Savoie

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture, la livraison, le déchargement et l'installation de conteneurs semi-enterrés ronds destinés à la collecte des déchets ménagers: flux « verres », flux « papiers et emballages » et flux « ordures ménagères », sur des emplacements définis préalablement, aménagés et préparés pour les recevoir, situés sur la Communauté de communes de la Région d'Albertville.

II.1.6. CPV code(s)

44613800 Containers for waste material

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La livraison et le déchargement des conteneurs devront se faire sur le site d'installation défini, situé dans une des 18 communes de la Co.Ral (Albertville, Allondaz, Césarches, Cevins, Esserts-Blay, Gilly-sur-Isère, Grignon, La Bâthie, Marthod, Mercury, Monthion, Pallud, Rognaix, Saint-Paul-sur-Isère, Thénésol, Tours-en-Savoie, Ugine et Venthon).

À titre indicatif, les commandes porteront en moyenne sur 20 conteneurs par an.

Quantité annuelle estimée pour le Flux Jaune (papiers et emballages): 6 conteneurs semi enterrés ronds

Quantité annuelle estimée pour le Flux Verres: 6 conteneurs semi enterrés ronds

Quantité annuelle estimée pour Ordures ménagères (double tambour): 8 conteneurs semi enterrés ronds

Les commandes seront échelonnées en fonction des créations de plateformes de conteneurs semi-enterrés.

Chaque commande sera de 3 ou 4 conteneurs minimum, avec au moins un conteneur de chaque flux.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Garanties financières de l'avance: le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. Tant que le titulaire n'aura pas fourni cette caution ou garantie, l'avance ne pourra pas être versée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur les fonds propres de la Co.Ral.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Le droit de présentation de la facture court à compter de la date de réalisation des prestations objet de la commande.

Les intérêts moratoires sont versés en cas de dépassement du délai global de paiement.

Le taux des intérêts moratoires est applicable à la date à laquelle les intérêts commencent à courir dans le cas où le délai global de paiement ne serait pas respecté.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché sera conclu soit avec un entrepreneur unique, soit avec un groupement momentané d'entreprises. Conformément à l'article 51-vi du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (Dc1 ou forme libre)

— copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

— déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier, en application des articles 43 et 44 du CMP (à cet effet, les candidats sont invités à produire le Dc2):

a) qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales;

b) qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir;

c) qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L.8221-1, L.8231-1, L.8241-1 et L.5212-9 du code du travail;

d) qu'il satisfait aux obligations prévues par les articles L.5212-1, L.5212-2, L.5212-5 et L.5212-9 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;

— une copie des attestations d'assurance inhérente à sa profession.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution des prestations;
- une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, avec indication du montant des prestations, de leurs dates et des coordonnées des maîtres d'ouvrage.

Document à produire par le candidat retenu:

Conformément aux dispositions de l'article 46 — III du code des marchés publics, le marché sera attribué au candidat retenu à la condition expresse que celui-ci produise, dans un délai maximum de 5 jours calendaires à compter de la demande du pouvoir adjudicateur (et si possible par fax sous 48 H dès réception de cette demande), les documents suivants:

- 1° Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- 2° Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Toutefois, le candidat est invité à produire ces documents dans l'enveloppe unique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations %. Weighting 60
2. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique %. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

VL-2016-C003

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.3.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.marches-publics.info>

Marché à bons de commande.

Commentaires sur la forme du marché: accord-cadre au sens de la directive européenne et un marché à bons de commandes au sens du code des marchés publics français.

Critères d'attributions: le critère « valeur technique » sera apprécié au regard des informations contenues dans le mémoire établi par le candidat, en considérant les sous critères suivants:

Caractéristiques des cuves 4/20.

Facilité d'utilisation 7,5/20.

Esthétique, finitions et signalétique 4/20.

Recyclabilité et utilisation de matériaux recyclés 1/20.

Délai de livraison 0,5/20.

Maintenance 3/20.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Le marché est prévu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Le marché est susceptible d'être reconduit 3 fois une année (soit 4 années au maximum).

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur, au moins 1 mois avant la fin de la validité du marché.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 25.1.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Grenoble
Postal address: 2 place de Verdun, BP 1135
Town: Grenoble
Postal code: 38022
E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Telephone: +33 476429000
Fax: +33 476422269

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

25.1.2016